

Bienvenue au Club VITAGYM, et merci de votre prochaine inscription.

Ce dossier comporte 5 pages: les 3 premières sont des informations à conserver, la 4^{ème} le coupon questionnaire santé et la 5^{ème} votre formulaire d'inscription à nous retourner

- ☐ Page 1: information sur le contenu du dossier et les pièces à fournir pour votre inscription (ainsi que les contacts du bureau si vous avez des questions par la suite);
- ☐ Page 2: information sur le Droit d'Accès à vos données personnelles ainsi que sur la **Garantie optionnelle IAC Sport+** qui vous est proposée;
- ☐ Page 3: **planning des 15 séances hebdomadaires**, défini à ce jour, avec les salles et les activités;
- ☐ Page 4: **attestation vous dispensant de fournir un certificat médical**, si vous avez répondu non à toutes les questions. Valable pour un renouvellement de licence ou une nouvelle adhésion
- ☐ Page 5: **votre fiche d'inscription à retourner complétée et signée, avant le 26/09/2026**

*Merci de penser à renseigner le **nom de naissance pour les personnes mariées**, qui est exigé par la Fédération Française Sport Vitalité (prise de licences).*

La signature en bas de page vaut pour l'ensemble des zones "Droit à l'image" & "Garantie IAC Sport+", Vérifiez soigneusement les choix mentionnés avant de rendre votre dossier).

Merci aussi de joindre les pièces nécessaires au dossier listées ci-après.

Pièces obligatoires à l'inscription - du 14 au 25 Septembre 2026:

(début des cours le 07 Septembre 2026)

- **Formulaire d'inscription** (page 5 du dossier - vérifier les choix aux différentes questions)
- **Attestation du questionnaire santé** (voir en p4) ou **Certificat médical** de non contre-indication à la pratique de la Gymnastique Volontaire (si vous avez répondu une fois oui au questionnaire santé)
- **Photo d'identité** (si elle n'a pas déjà été fournie lors d'une précédente saison)
- si **pas d'adresse email** renseignée dans votre formulaire d'inscription, **Enveloppe affranchie à votre adresse** (pour vous envoyer la convocation à l'Assemblée Générale de fin de saison, par mail si adresse dispo)
(possibilité d'1 seule enveloppe si plusieurs inscrits à cette adresse)
- **Règlement** de l'inscription en **1 seul** (global pour l'année) ou **3 versements** (1 par trimestre), par **chèque** à l'ordre de "VITAGYM" ou **par virement bancaire** (RIB du Club fourni sur demande).

pour les collégiens / lycéens / étudiants:

- **Certificat de scolarité** ou Photocopie de la **Carte d'étudiant** (ou de la **Carte Jeune**)
- **Décharge parentale (pour les ados de moins de 16 ans)** - formulaire spécial à demander au bureau
- **Merci de noter que pour les - de 18 ans,**
! une réponse pour le **droit à l'image est obligatoire** (voir formulaire d'inscription en page 5)
! un **questionnaire santé spécifique** est à demander au bureau.

Pour joindre le bureau VITAGYM...

A la rentrée ou tout au long de la saison, pour toute question ou suggestion...

Merci de nous contacter, directement pendant les séances, ou par téléphone ou par mail.

☺ Dossier d'inscription à **remettre à un membre du bureau ou à un(e) animateur(trice)**

☺ **Renseignements** auprès de :

☐ **Hélène** (présidente).....06 03 24 08 82

☐ **Nathalie** (trésorière).....06 13 66 15 99

} email : vitagym31490@gmail.com

☺ Et encore plus d'infos sur notre **blog** : <http://vitagym-leguevin.blogspot.com/>

VOS DONNEES PERSONNELLES
DROIT A L'IMAGE**RGPD, Accès à vos données personnelles & Droit à l'image**

- ❖ Les informations recueillies sur votre fiche d'inscription sont nécessaires à votre adhésion & à la prise de licence. Elles font l'objet d'un **traitement informatique** et sont destinées au secrétariat & à la trésorerie de l'association, ainsi qu'à la FF Sport Vitalité.
- ❖ Conformément à la législation en vigueur, les fichiers informatiques ont été déclarés auprès de la CNIL (norme simplifiée n°23). En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, **vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent.**

Si vous souhaitez **exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant**, veuillez-vous adresser au **bureau VITAGYM** - voir rubrique CONTACT en page 1.
Voir aussi la note sur le **Régime Général de Protection des Données (RGPD)** sur notre blog.

- ❖ Au cours des différentes manifestations de la saison, des **photos/vidéos** pourront être enregistrées, dont certaines seront ensuite publiées sur le blog VITAGYM (voir url en page 1). Afin de respecter leur droit à l'image (relevant des données à caractère personnel, donc protégé par la loi du 6 janvier 1978 modifiée), **les personnes qui s'opposent à ce que leur image soit enregistrée / diffusée doivent absolument le signaler par le formulaire joint en page 5.**
L'absence de contestation 1 mois après l'adhésion vaudra acceptation.

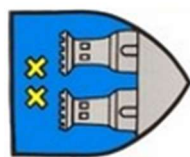
GARANTIE IAC Sport+

- ❖ Avec **IAC Sport+ de MAIF**, partenaire de la FF Sport Vitalité, vous pouvez compter sur une assurance corporelle renforcée pour les accidents risquant de survenir à l'occasion de votre activité sportive: plafonds d'indemnisation + élevés, prestations d'assistance à domicile,...
Vous bénéficiez déjà d'un premier niveau de garantie par l'intermédiaire de votre association sportive (licence) ou à titre personnel. IAC Sport+ vous offre l'opportunité de compléter efficacement votre protection, **c'est une option facultative. Le tarif est de 14.15€.**
Vous pourrez trouver la notice contenant tous les renseignements relatifs au contenu de la garantie IAC Sport+ sur le site internet de MAIF (ou par l'intermédiaire de votre Club).
- ❖ **IAC Sport+** vous couvre en cas d'accident corporel survenant à l'occasion des activités mises en place par la collectivité de votre association sportive, ainsi que pendant les trajets aller et retour pour vous rendre sur le lieu de ces activités et en revenir.
- ❖ La garantie est acquise à compter de la réception par MAIF de votre demande de souscription. Elle est acquise jusqu'à la date de fin de saison sportive (dans la limite de 12 mois maximum). La garantie s'exerce dans le cadre des conditions générales du Contrat souscrit par la fédération et se substitue à la garantie de base offerte via la licence sportive.

- **Pour souscrire à la formule, cochez la case "je souhaite adhérer"** dans le bloc Garantie IAC Sport+ du formulaire en page 5.
→ Vous pourrez ensuite commander & régler votre assurance complémentaire (14.15€) **directement auprès de la MAIF (coupon joint à votre licence)**
- **Si vous ne souhaitez pas adhérer** à la formule, n'oubliez pas de cocher la case correspondante dans ce même bloc
- **Dans tous les cas**, merci de signer votre volonté ou votre refus d'adhésion en page 5 de ce dossier.

GARANTIE IAC Sport+
QU'EST CE QUE C'EST?

VITAGYM : PLANNING SAISON 2026-2027



Début des cours le 07/09/2026 - Fin des cours le 25/06/2027 (à confirmer)

Inscriptions du 14/09/2026 au 25/09/2026

GRILLE HORAIRE : 1, 2, ... jusqu'à 15 séances pour le même tarif *

Jour	Horaire et type d'activités					Lieu de la séance
LUNDI				19H15-20H15 GYM	20H15-21H15 CIRCUIT TRAINING	Dojo Gymnase des Pins Verts Collège de Léguevin
MARDI	10H00-11H30 MARCHE NORDIQUE **	Nouveau 12H00-13H00 GYM HYPOPRESSIVE	18H00-19H00 ZUMBA	19H00-20H00 GYM		matinée - Salle du Gréement Boulodrome - Léguevin soirée - Salle des Pins Verts Collège de Léguevin Marche voir groupe WhatsApp
MERCREDI	10H10-11H10 GYM DOUCE - RELAXATION		18H00-19H00 PILATES confirmé	19H00-20H00 PILATES intermédiaire / débutant		Salle du Gréement Boulodrome - Léguevin
JEUDI	11H00-12H00 AEROMOVE	12H00-13H00 PILATES débutant				Salle du Gréement Boulodrome - Léguevin
			18H00-19H00 CIRCUIT TRAINING	19H00-20H00 GYM	20H00-21H00 STRETCHING	Dojo Gymnase des Pins Verts Collège de Léguevin
VENDREDI			18H00-19H00 GYM			Salle du Gréement Boulodrome - Léguevin

Animateur-trice Nathalie Silvio Carole Tamara Coline

* Tarif saison: 31.00€ licence + cotisation 51€/trimestre - possibilité de tarif réduit (42€/trimestre - sous conditions) + participation 5€ (saison) si "non résident Léguevin"

ATTENTION : à compter du 28/09/2026 pas d'admission aux cours sans remise du dossier complet



Vos contacts - pour tout renseignement supplémentaire

Au téléphone: Hélène : 06.03.24.08.82 ou Nathalie : 06.13.66.15.99 / par mail : vitagym31490@gmail.com

Et aussi les infos du blog VITAGYM: <http://vitagym-lequevin.blogspirit.com/>

Certificat médical ou Attestation ?

Depuis le 1^{er} Septembre 2022, il n'est plus demandé de fournir un certificat médical systématique. Le **Questionnaire Santé est maintenant la base pour toute adhésion**, qu'il s'agisse d'un renouvellement de licence ou une nouvelle adhésion.

Remplissez d'abord cet **auto-questionnaire** établi par la FF Sport Vitalité et conservez-le.

- Vous avez répondu **partout NON**:
Complétez, détachez et remettez-nous l'attestation du bas de page
- **Une réponse au moins est OUI**: il vous faut prendre RDV avec votre médecin et fournir, le cas échéant, un certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive.

**Volet à conserver par le licencié**

L'exercice physique pratiqué d'une façon régulière constitue une occupation de loisir saine et agréable. Beaucoup de personnes devraient augmenter leur niveau d'activité physique au quotidien, et ce tous les jours de la semaine. Mener une vie active est bénéfique pour la santé de tous.

Ce questionnaire vous dira s'il est nécessaire pour vous de consulter un médecin afin d'établir l'absence de contre-indication à la pratique d'activités physiques et sportives.

S'il vous plaît, répondez soigneusement et honnêtement à ces 6 questions : cochez Oui ou Non	OUI	NON
1) Votre médecin vous a dit que vous étiez atteint d'un problème cardiaque, d'une d'hypertension artérielle, d'une affection de longue durée (ALD) ou d'une autre maladie chronique	☐	☐
2) Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexpliquée ?	☐	☐
3) Ressentez-vous une douleur à la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel au repos, une fatigue intense au cours de vos activités quotidiennes ou lorsque vous faites de l'activité physique?	☐	☐
4) Éprouvez-vous des pertes d'équilibre liés à des étourdissement ou avez-vous perdu connaissance au cours des 12 derniers mois?	☐	☐
5) Prenez-vous actuellement des médicaments prescrits pour une maladie chronique ?	☐	☐
6) Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc...) survenu durant les 12 derniers mois ?	☐	☐
NB : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié		

Pour l'**adhésion d'une personne mineure**, il existe un **questionnaire santé spécifique**: merci de le réclamer auprès du bureau (voir contact en bas de la page 1).

Le principe est identique à ce qui est décrit ci-dessus.

Volet à signer & à remettre à l'association

Je soussigné(e) (Nom, Prénom)atteste avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire santé, lors de ma demande de licence pour la saison sportive 2026-2027 au sein du club Sport Vitalité VITAGYM de Légevin (A031165).

A, le / /

Signature

ADHERENT(E)

NOM : PRÉNOM : Date naissance :

NOM de naissance (pour les personnes mariées) :

Adresse :

Tél. (fixe ou portable) : Adresse email :

Personne à contacter en cas d'urgence (Nom + tél) :

Vos questions ou remarques ⁽¹⁾ :MONTANT COTISATION - règlement
CODE TARIF (voir détails à la note 2 ci-dessous)

Règlement par chèque: 1 seul chèque pour l'année → encaissement début décembre
1 chèque par trimestre → encaissement début mois décembre / mars & juin.

Règlement par virement bancaire: 1 seul virement à l'inscription ou 3 virements (inscription - début mars & juin).

Tarif normal: **184 €** pour l'année si résident Léguevin / **189 €** sinon ☐ - TN

1^{er} paiement de 82 € / 87 € si extérieur (dont **31 € licence**) 1^{er} trimestre (→ fin Déc. 26)

2^{ème} & 3^{ème} paiements de 51 € 2^e trimestre (→ fin Mars 27) & 3^e trimestre (→ fin Juin 27)

Tarif réduit: **157 €** pour l'année si résident Léguevin / **162 €** sinon

• Collégien(ne), lycéen(ne), étudiant(e) ☐ - TR.Etu

• Famille ⁽³⁾ ☐ - TR.Fam

• Parrainage de ⁽⁴⁾ ☐ - TR.Par

1^{er} paiement de 73 € / 78 € si extérieur (dont **31 € licence**) 1^{er} trimestre (→ fin Déc. 26)

2^{ème} & 3^{ème} paiements de 42 € 2^e trimestre (→ fin Mars 27) & 3^e trimestre (→ fin Juin 27)

Tarif extérieur: forfait annuel de **5€** si non résident à Léguevin inclus dans tarifs ci-dessus

Possibilité subvention ⁽⁵⁾

Aucun remboursement ne sera effectué au cours de l'année, une fois les inscriptions effectuées, sauf cas de force majeure. Ceci nous permet un budget prévisionnel correct. En vous remerciant de votre compréhension. **Le Bureau VITAGYM**

Réservé bureau
Date inscription:

DROIT IMAGE

Obligatoire pour toute inscription

(cochez les cases de votre choix)

☐ Autorise

☐ N'autorise pas (je m'engage alors à me signaler et à ne pas rester dans le cadre lors de la prise de vue)
que mon image soit enregistrée (photo / vidéo) au cours des activités exercées au sein du Club VITAGYM;

☐ Autorise (et dans ce cas, je reconnais avoir pris connaissance de mon droit d'accès à ces images)

☐ N'autorise pas

la diffusion de ces images sur internet par l'intermédiaire du blog VITAGYM

IAC SPORT+

Information sur la souscription facultative à IAC Sport+

J'atteste avoir pris connaissance (voir p2) des informations relatives à la garantie optionnelle et facultative IAC Sport+ et

(cochez la case de votre choix)

☐ Je ne souhaite pas souscrire à cette formule,

☐ Je souhaite adhérer à cette formule et je gère mon adhésion sur le site de l'assureur MAIF

Fait à le Signature:

Signature validant les choix "Droit à l'image" & "IAC Sport+" - vérifiez vos choix
(pour l'adhésion d'un(e) mineur(e), apposer la signature du responsable légal)



1. Zone de commentaire libre: demande d'attestation, demande d'échelonnement de paiement...
2. Cochez le tarif correspondant à votre cas (valable quel que soit le nombre d'heures pratiquées par semaine).
3. Tarif valable pour chacune des 2 (ou +...) personnes inscrites. Précisez alors les nom et prénom de la 2^{ème} personne inscrite pour cette saison et le lien de parenté.
4. Tarif valable uniquement pour les adhérent(e)s de la saison précédente, parrainant un(e) nouveau(elle) adhérent(e) (non inscrit(e) la saison précédente). Précisez alors les nom et prénom de la personne parrainée.
5. Si possibilité de subvention, précisez le nom de l'organisme, le montant ou le pourcentage proposé par l'organisme et joignez le formulaire à faire remplir par le club le cas échéant. Vous devrez effectuer le règlement total de votre cotisation, et vous recevrez par la suite le remboursement du montant de la subvention.